ÉDITION SPÉCIALE
NOUVELLE RÉGION

Poitou-Charentes
Notre Région, Notre fierté
LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES | AUTOMNE 2015 | N°17

ET VOUS, vous la voyez comment ?

Plus grande et plus attractive, la nouvelle Région sera constituée de l'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes dès le 1er janvier prochain.
Pour la dernière édition de votre journal, j'ai souhaité ***vous donner la parole****, à vous, habitants et acteurs culturels, économiques, associatifs, et recueillir vos témoignages sur* ***les opportunités*** *qu'offre la nouvelle Région.*

Cette réforme territoriale est une chance pour nos territoires. La nouvelle Région nous placera en effet au ***premier rang national*** *dans les secteurs de l'agroalimentaire, du bois, de l'aéronautique… et nous donnera davantage d'****attractivité*** *dans les secteurs d'avenir et de* ***visibilité*** *à l'international.*

Pour autant, la Région restera une ***collectivité de proximité et de terrain*** *par la présence de ses services sur l'ensemble des territoires. Poitou-Charentes gardera toute sa place et l'****identité de ses territoires*** *sera préservée et renforcée.*

A cela, il faut encore ajouter des ***spécificités*** *qui pourront être conservées dans chacune de nos régions, comme les Nuits Romanes.*

Construisons ensemble la nouvelle Région !

Jean-François Macaire
Président de la Région Poitou-Charentes

REGION Poitou Charentes
la démocratie participative

Votre **nouvelle région**

en êtes déjà **les acteurs**

Au 1er janvier prochain, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ne formeront plus qu'une seule et même Région. *Responsable du développement économique et de l'aménagement du territoire, elle s'appuiera sur les compétences et les savoir-faire de l'ensemble des acteurs socio-économiques.*
Quelles opportunités pour votre structure avec la nouvelle région ? Quels atouts de Poitou-Charentes dans cette nouvelle configuration ? « Notre Région, Notre Fierté » a souhaité vous donner la parole. Retour sur vos témoignages…

CATHERINE HERRERO

Directrice Cluster Eco-Habitat (86)

Le Cluster Eco-Habitat a pour vocation d'accompagner les professionnels du bâtiment en Poitou-Charentes vers les bonnes pratiques en matière de constructions et réhabilitations durables. Pour le Cluster, la création de la nouvelle Région est l'opportunité d'élargir son périmètre d'action en développant son savoir-faire sur d'autres territoires, tout en gardant une implantation locale.

Dans cette nouvelle configuration, notre territoire présente un atout majeur : son niveau d'expertise, en particulier sur le sujet de la réhabilitation des bâtiments, en lien avec le Parc Bas Carbone Atlantech et la plateforme technologique TIPEE dédiée à la réhabilitation.

EN 1 MOT / *EXPERTISE*

CYRIELLE BERGER

Directrice du Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs (CRGE) (86)

Ouverte ! C'est à mon sens le mot qui qualifie le mieux cette nouvelle région, car elle le sera à bien des égards. Fenêtre sur le monde, grâce à son immense façade Atlantique, elle représente une ouverture vers l'avenir. Et, en matière d'avenir pérenne, le Poitou-Charentes est une pierre nécessaire au futur de l'édifice, en s'appuyant notamment sur sa capacité d'innovation sociale et environnementale.

Pour le CRGE, intégrer cette grande Région, c'est favoriser la cohésion territoriale et le développement économique via l'émergence de nouveaux projets de mutualisation d'emplois. Notre objectif : travailler ensemble pour aller plus loin, pérenniser les emplois et faire reculer la précarité.

EN 1 MOT / *OUVERTURE*

LUC SERVANT

Président de la Chambre régionale d'agriculture Poitou-Charentes

En devenant la plus grande région agricole de France avec près de 85 000 exploitations et la première en Europe en termes de chiffre d'affaires agricole, notre future région va représenter un fleuron de l'agriculture.

Par sa diversité des productions végétales et animales, ses 155 signes de qualité et ses produits emblématiques sur le marché mondial (Cognac, vins), cette nouvelle région offre de réelles opportunités pour maintenir et développer une agriculture variée à forte valeur ajoutée, et mettre en avant la richesse de nos terroirs.

EN 1 MOT / *TERROIR*

MICHEL HORTOLAN

Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)

La fusion des Régions apportera des bénéfices aux habitants sous condition d'un égal accès de tous aux services de l'État et de la Région sur l'ensemble du territoire ; d'une décentralisation de l'action régionale, respectueuse et à l'écoute des projets locaux ; d'un développement économique créateur d'emplois articulé avec l'éducation, la formation et l'excellence des investissements ; d'une prise en compte des urgences environnementales et des opportunités offertes par la transition énergétique ; d'un dialogue social territorial valorisant la participation citoyenne.

Au-delà de ses nombreux atouts et potentiels, Poitou-Charentes, berceau de l'économie sociale et solidaire, apportera sa culture du partenariat et du dialogue.

EN 1 MOT / *UNE OBLIGATION DE RÉUSSITE*

JEAN-MARIE BERTON

Délégué Général Réseau Offensiv'PME et Académie PME (86)

Les nouvelles possibilités offertes par la grande Région (champ d'action élargi, accès à des centres d'excellence plus diversifiés) devraient permettre à nos PME d'atteindre une taille critique, un des enjeux étant le maintien d'une certaine proximité avec les centres de ressources (techniques, financières…).

Parmi les atouts de Poitou-Charentes, une culture ouverte (pas de régionalisme « exacerbé »), des réseaux d'entreprises structurés et ayant une pratique des échanges inter-réseaux, des expériences innovantes en accompagnement de dirigeants de PME (et leur formation avec Académie PME).

EN 1 MOT / *GRAND OUEST*

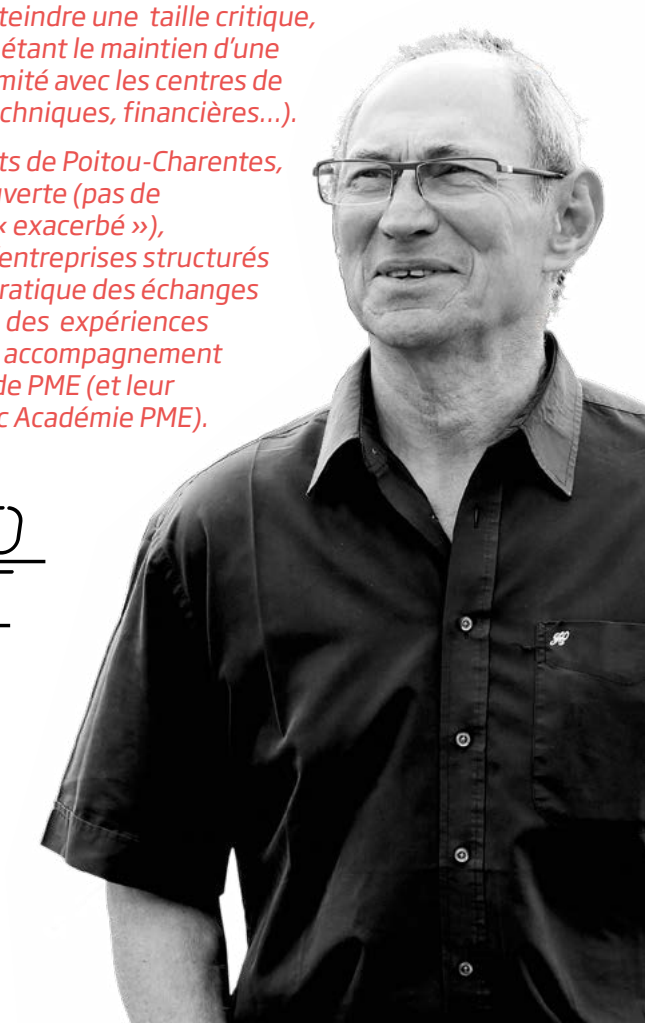

DOMINIQUE HUMMEL

Président du Directoire du Futuroscope (86)

L'enjeu est de réussir à écrire *région* à la fois avec un « R » majuscule, celui du droit et de l'Institution, et un « r » minuscule, celui de la géographie. Il faudra du temps. Ce qui est déterminant, c'est d'attaquer la pente avec de la vitesse. Donc un projet fort, des équipes motivées et du courage.

Nous devenons la 2ème région touristique de France, tirée par le littoral, avec un arrière-pays particulièrement dynamique. Les Charentes retrouvent leur tropisme naturel. Déjà des projets communs apparaissent sur l'Arc atlantique, de La Rochelle à Hendaye. Le Poitou est dans l'hinterland* mais il pourra capter les flux entrants et sortants. Il a pour lui la puissance, la diversité et la qualité de ses sites.

EN 4 LETTRES / A PC L

A : « Atlantique ». Il a l'imaginaire qui fait rêver. / PC comme « permis de construire », car il s'agit de bâtir une nouvelle dynamique / L comme « lien », exister c'est être relié.

* Arrière-pays

PASCALE MARTEAU

Présidente de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) (79)

Au sein de notre commune, j'espère que la nouvelle Région va nous aider à renforcer la couverture internet haut débit pour éliminer les zones blanches et pourquoi pas espérer avoir la fibre optique pour contribuer à améliorer les performances de nos entreprises, voire inciter de nouvelles à s'installer dans nos petites communes.

L'atout de notre région peut être mesuré à plusieurs niveaux, entre autres un atout touristique : Futuroscope, Marais Poitevin, La Rochelle, les vignobles charentais... Sur un autre domaine, nous avons une capacité et une culture de l'apprentissage très développée, nous pourrons être moteur dans ce domaine.

EN 1 MOT / OPPORTUNITÉ

NOUVELLE RÉGION : TOURISME

Source INSEE. Chiffres de 2013.

86 000
Emplois liés au tourisme

37,3M
de nuitées (hôtels et campings)

MICHEL PELLETIER

Maire de Rétaud (17)

La création d'une grande Région suscite beaucoup d'espoirs et quelques inquiétudes. L'inquiétude principale est que nos petites communes se sentent encore plus petites dans ce grand ensemble, éloignées des préoccupations des instances dirigeantes.

La Région Poitou-Charentes a pris des initiatives pour la jeunesse, les transports collectifs, l'environnement, la culture et l'aide au développement des communes rurales. Pourra-t-on continuer au sein de la nouvelle grande Région ? Pour cela, chaque composante de ce nouveau territoire ne devra pas chercher à imposer ses choix et ses orientations du passé mais s'inspirer de toutes les expériences afin d'assurer une continuité dans le développement de l'ensemble du territoire.

EN 1 MOT / CHALLENGE

VÉRONIQUE CORNUAULT

Maire de Thénezay (79)

La configuration de notre nouvelle Région suscite des inquiétudes auprès des habitants et des élus. Sa gouvernance devra faire en sorte que ses atouts lui permettent de répondre aux besoins de la population, de développer ses ressources et son attractivité. Cette région côtière, plus visible à l'échelle de l'Europe, doit s'appuyer sur ses ressources maritimes et touristiques et doit développer les moyens indispensables à l'accès au numérique pour les entreprises et les foyers encore éloignés du haut débit.

Favoriser l'adaptation à l'emploi constitue aussi un enjeu majeur auquel elle doit faire face devant les mutations actuelles et à venir du monde du travail, de même que soutenir la ruralité.

Le Poitou-Charentes a des atouts qu'il est indispensable d'intégrer dans la politique régionale à venir : sa notoriété touristique et ses actions environnementales et culturelles.

EN 1 MOT / DÉFI

NOUVELLE RÉGION : ÉCONOMIE

Chiffres de 2013.

364 073
Entreprises

47 000
créations d'entreprises

THIERRY KANENGIESER

STELIA Aerospace, Vice-Président activité Cabine & Directeur de l'établissement de Rochefort (17)

Les enjeux et les opportunités sont multiples pour STELIA Aerospace (6 100 salariés, 1,8 milliards d'euros de CA). Nos établissements de Rochefort (17), Mérignac (33) et notre filiale de Salaunes (33) seront ainsi réunis en une seule et même région. Les échanges avec les décideurs régionaux seront sensiblement simplifiés et l'harmonisation des schémas de développement industriel facilitée à moyen et long termes. Tout ceci concourant à une visibilité accrue pour STELIA Aerospace.

Le Poitou-Charentes sera la jonction des territoires bordelais et nantais, autres lieux de l'aéronautique. Il appartiendra à la plus vaste région de France et bénéficiera donc du pouvoir d'influence et de décision de la nouvelle Région en matière d'emploi, de formation, d'aides au développement etc.

Cette nouvelle région représentera la parfaite union entre la Mer (façade atlantique) et le Ciel (Aérospatiale).

EN 1 MOT / UNION

Mode d'emploi

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe », constitue le troisième volet de la réforme territoriale *(après les métropoles et la carte des régions). Elle vise notamment à clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes).*
Voici ***quelques repères clés*** *pour mieux comprendre votre nouvelle Région.*

Les élections

DATE DES ÉLECTIONS

- **Les élections régionales sont prévues les 6 et 13 décembre 2015.**
- **En métropole,** 13 présidents de Région seront élus en lieu et place des 22 actuels pour une durée de six ans.

MODE DE SCRUTIN

- Les conseillers régionaux sont élus pour un mandat de 6 ans selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.
- Le scrutin régional est un scrutin de listes, il n'y a pas de candidature individuelle. Les électeurs sont appelés à voter pour une seule et même liste régionale, avec un(e) candidat(e) tête de liste. Cette liste figure en entier sur les bulletins de vote, classée par département.

- Répartition des sièges entre les listes, proportionnellement au nombre de voix obtenues
- Prime majoritaire de 25 % du nombre de sièges à pourvoir pour la liste qui a reçu le plus grand nombre de voix
- En cas de majorité absolue au 1er tour, il n'y a pas de 2nd tour

LES ÉLUS

Nombre d'élus régionaux de la nouvelle Région :

183

NOUVELLE ASSEMBLÉE

La nouvelle Assemblée régionale siégera à Bordeaux
Première réunion le 4 janvier 2016

Le fonctionnement de la Région

L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

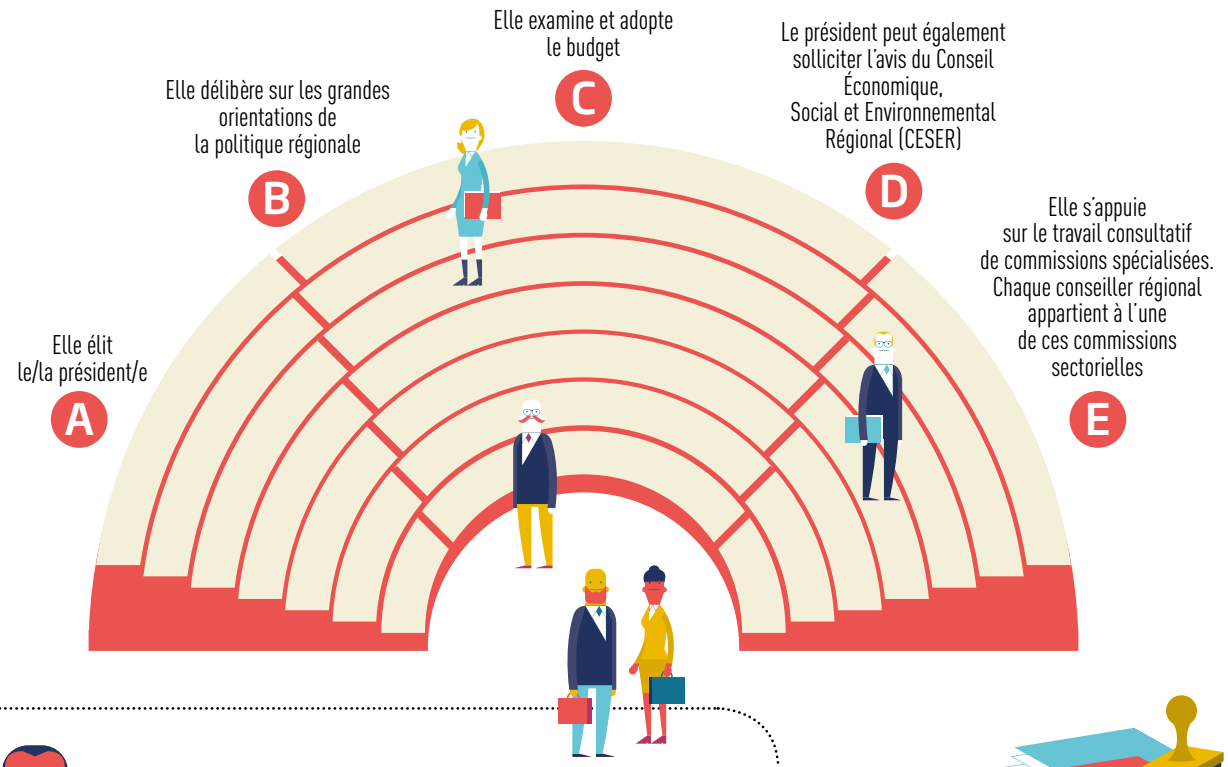
A
Elle élit le/la président/e
B
Elle délibère sur les grandes orientations de la politique régionale
C
Elle examine et adopte le budget
D
Le président peut également solliciter l'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)
E
Elle s'appuie sur le travail consultatif de commissions spécialisées. Chaque conseiller régional appartient à l'une de ces commissions sectorielles

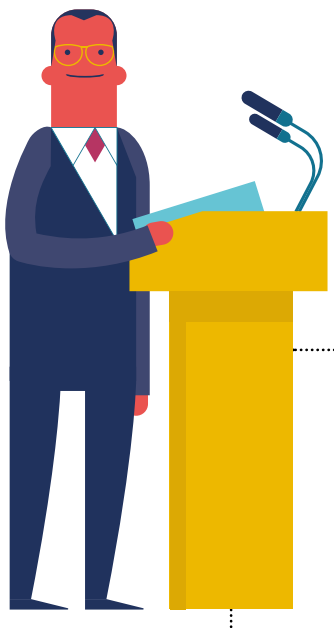

LA COMMISSION PERMANENTE

L'assemblée élit la commission permanente, organe de délibération, qui assure la continuité des actions mises en œuvre par la Région en se réunissant pour délibérer notamment sur l'attribution des aides régionales individualisées **et ceci après avis des commissions sectorielles.**

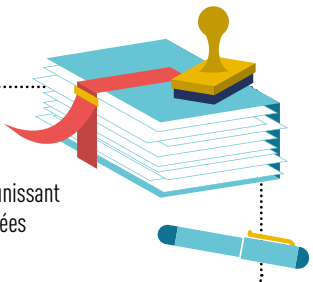

Le Président du Conseil régional

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DÉTIENT LE POUVOIR EXÉCUTIF

- Il propose les décisions au vote et les fait appliquer.
- Il est le chef de l'administration régionale.
- Le président, dans un souci d'efficacité, peut déléguer tout ou partie de ses attributions à des vice-présidents (15).

La réforme territoriale : repères chronologiques

- **18 juin 2014** — 2 projets de loi pour une nouvelle organisation territoriale
- **25 nov. 2014** — Adoption de la carte à 13 régions
- **Janvier 2015** — Nouveau statut pour les métropoles
- **22 & 29 mars 2015** — Élections départementales
- **16 juillet 2015** — « Loi NOTRe » adoptée au Parlement
- **31 juillet 2015** — Détermination du chef-lieu provisoire
- **6 & 13 déc. 2015** — Élections régionales dans les 13 nouvelles Régions
- **1er janvier 2016** — Naissance des 13 nouvelles régions
- **4 janvier 2016** — Première séance de la nouvelle Assemblée régionale
- **31 mai 2016** (au plus tard) — Vote du budget
- **1er juillet 2016** (au plus tard) — Délibération sur le nom de la nouvelle Région avant décret du Conseil d'État en octobre

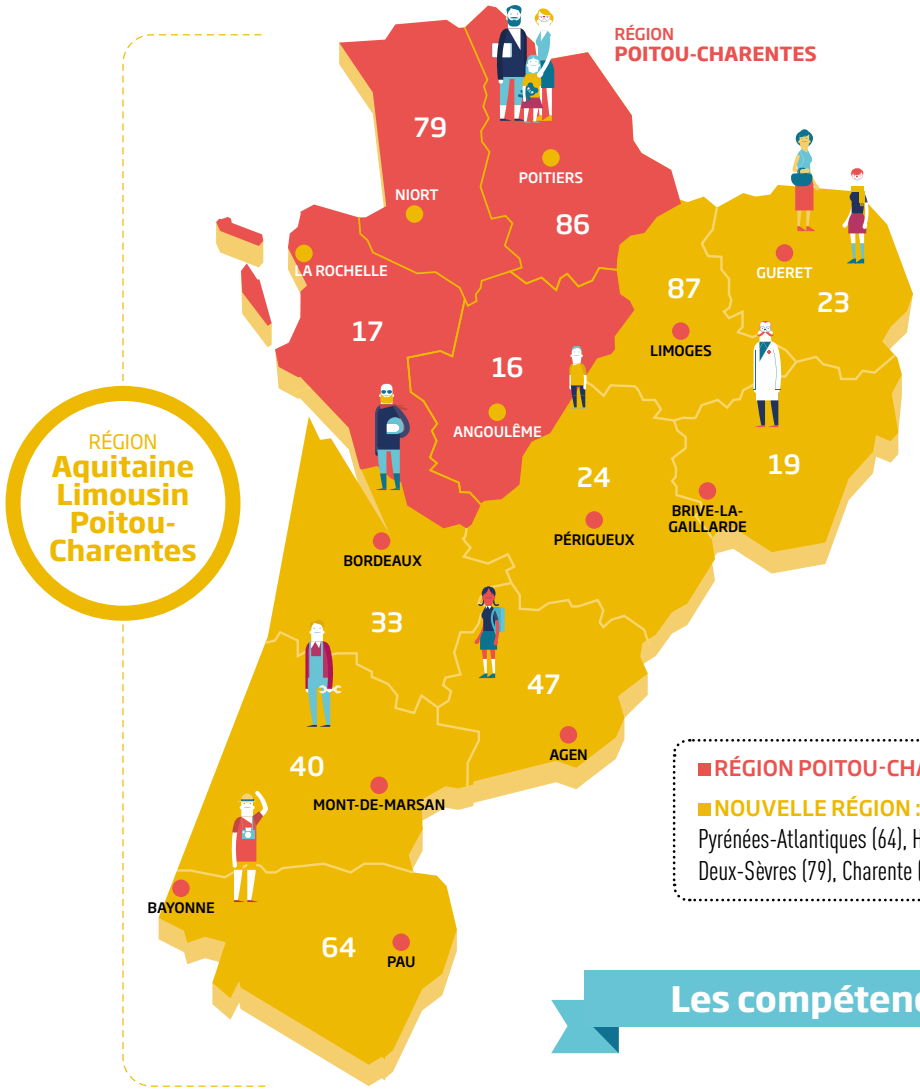

RÉGION
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

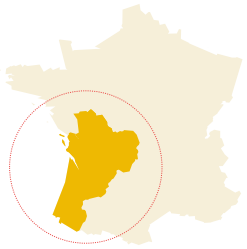

Poitou-Charentes AUJOURD'HUI

Nouvelle région DEMAIN

Superficie	25800 km²	84100 km²
Nombre de départements	4	12
Habitants	1,8 millions d'habitants	5,8 millions d'habitants
Densité de population	68,7 hab. /km²	68,4 hab. /km²
Littoral	460 km	720 km
Surface boisée	370 000 ha de boisement	3 millions ha de boisement
Km réseau TER	922 km	3047 km
Gares et haltes	80	315
Villes et Pays d'Art et d'Histoire	13	28

■ **RÉGION POITOU-CHARENTES :** 4 départements, Vienne (86), Deux-Sèvres (79), Charente (16), Charente-Maritime (17).

■ **NOUVELLE RÉGION :** 12 départements, Gironde (33), Dordogne (24), Lot-et-Garonne (47), Landes (40), Pyrénées-Atlantiques (64), Haute-Vienne (87), Corrèze (19), Creuse (23), Vienne (86), Deux-Sèvres (79), Charente (16), Charente-Maritime (17).

Les compétences et priorités actuelles

ÉCONOMIE / EMPLOI

Aides directes aux entreprises : création, développement, internationalisation. Emploi des jeunes, innovation.

AGRICULTURE

Soutiens aux jeunes agriculteurs et aux différentes filières d'élevage, circuits courts, magasins fermiers, agriculture Bio, signes de qualité, un réseau d'excellence caprin.

TOURISME

Promotion touristique en France et à l'étranger, aides aux PME et aux territoires.

ENVIRONNEMENT / ÉNERGIE / HABITAT

Aides aux particuliers et aux communes, développement des énergies renouvelables, démarches de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, rénovation énergétique de l'habitat, soutiens à la construction de logement très basse énergie.

TRANSPORTS

TER (desserte, fréquences, politique tarifaire, qualité des services...), infrastructures routières.

ÉDUCATION

Construction et fonctionnement des lycées, aides aux lycéens (livres, culture, sport, projets des établissements), Environnement Numérique de Travail.

APPRENTISSAGE

Aides directes aux apprentis (transport, hébergement, équipement) et aux employeurs, fonctionnement des CFA, réseau d'accompagnement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE

Chaires d'excellence, bourses allocations, aides à la mobilité des étudiants, soutien à la recherche, aux filières scientifiques et à la modernisation des bâtiments des universités.

FORMATION & INSERTION PROFESSIONNELLE

Formation et orientation professionnelles, aide au retour à l'emploi, insertion des jeunes sur le marché du travail (service civique, emploi d'avenir...).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CPER (contrat de plan État - Région), soutien aux projets de territoire, aménagement numérique.

SANTÉ / FAMILLE / HANDICAP

Maisons de santé, installation ou maintien des professionnels de santé dans les zones déficitaires en offres de soins, définition de la politique de formation des travailleurs sociaux.

VIVRE ENSEMBLE & SPORT

Soutien aux associations, formation des bénévoles, aides aux familles (micro-crédits, familles mono-parentales...), promotion du sport chez les jeunes, soutien aux clubs, manifestations et centres de formation.

CULTURE

Accès à la culture et soutien aux pratiques culturelles, notamment dans les lycées, soutien aux équipes artistiques, aux structures culturelles et aux festivals.
Inventaire et mise en valeur du patrimoine culturel

EUROPE

Autorité de gestion des fonds européens.

Les compétences supplémentaires

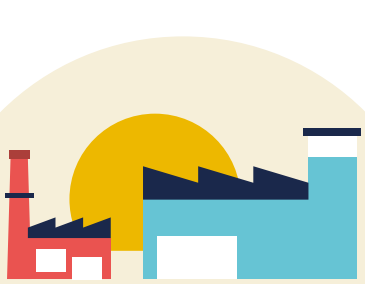

ÉCONOMIE

Renforcement du rôle de la Région en matière de développement économique. Responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Coordination de l'emploi.

ENVIRONNEMENT / ÉNERGIE

Prise en charge de l'aménagement durable du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

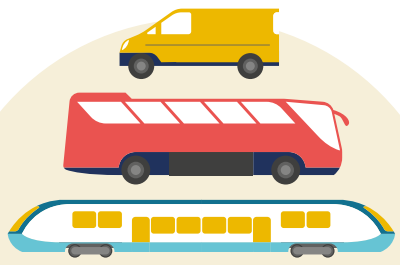

TRANSPORTS

Services de transport routier départementaux, transports scolaires, gares routières, transports interurbains par cars.

L'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche constituent un véritable enjeu pour la région de demain. *Quelles perspectives ? Quelles envies ? Quelles attentes ? Découvrez les témoignages consacrés à ce sujet…*

FRANCIS COTTET

Directeur de l'ISAE-ENSMA, Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique (86)

Créée en 1948, l'ISAE-ENSMA forme plus de 200 diplômés par an de niveau ingénieur ou Master dans les domaines de l'aéronautique, du spatial et de l'énergie. De fait, l'école est le seul établissement de cette future Région à offrir une formation ingénieur en aéronautique. Bien que le recrutement soit essentiellement national sur concours, la nouvelle Région participe à accroître l'attractivité et l'assise partenariale de l'ISAE-ENSMA, en particulier pour les acteurs liés à l'aéronautique (entreprises, pôle Aerospace Valley, Aérocampus…).

Avec près d'une centaine d'entreprises, organisées autour d'Aeroteam, et de 8 000 emplois en aéronautique, le territoire Poitou-Charentes contribue largement à ce que la future Région devienne une réelle force économique capable de répondre aux challenges de ce secteur.

EN 1 MOT / DÉFI

FRANÇOISE LE VÉZU

Directrice du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) Poitou-Charentes

L'enjeu de nos trois structures Cnam est de réussir l'harmonisation de nos offres de services tout en conservant la pointe d'originalité et d'innovation qui nous caractérise en Poitou-Charentes. Cette nouvelle Région offre au Cnam de belles opportunités pour valoriser et renforcer nos services de proximité, explorer de nouvelles filières de formation pour accompagner le développement économique des entreprises et les projets professionnels des actifs, tisser d'autres partenariats et contribuer ainsi au nouveau maillage territorial.

Les atouts du Poitou-Charentes dans cette nouvelle configuration sont ses capacités d'innovation et d'adaptation, ses pôles d'activités répartis et ses axes de circulation pour une « Nouvelle Aquitaine » au service de tous ses territoires et concitoyens.

EN 1 MOT / CRÉATIVE

MATHURIN ELSEN

Lycéen et interne, 1ère littéraire au Lycée Bernard Palissy (Saintes - 17)

Je suis impatient de voir les changements qui vont s'effectuer après la fusion des trois Régions notamment pour ce qui est des transports et de l'écologie.

La quasi gratuité des transports entre les villes universitaires est importante pour les étudiants : il arrive souvent de devoir poursuivre ses études loin de chez soi. La Région devrait faire en sorte que l'on puisse faire des trajets hebdomadaires dans la mesure de nos moyens.

J'ai hâte de voir les résolutions écologiques que va prendre la nouvelle Région. J'ai pu participer au débat citoyen pour la COP21, et il semble que les changements doivent se faire en urgence et par tous.

EN 1 MOT / AMBITION

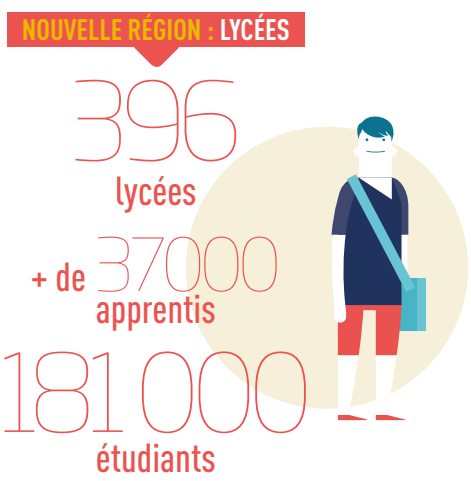

VIVIANE LEMBERT

Proviseur du Lycée Charles Augustin Coulomb (Angoulême - 16)

La nouvelle Région représente un enjeu important pour nous, chefs d'établissements, et nos établissements scolaires. Nos interrogations trouveront sans nul doute des réponses de proximité dans un avenir proche. Il est important de construire cette Région dans le respect de la spécificité du territoire, en s'enrichissant des potentialités offertes par cet élargissement : préserver la qualité de travail et de dialogue pour garantir un service public d'éducation ambitieux.

Nos établissements scolaires nourrissent des liens fertiles avec des partenaires du monde économique, institutionnel… Cette dimension de notre action doit être préservée et enrichie. Les relations que la Région Poitou-Charentes entretient avec le monde éducatif doivent être maintenues pour la réussite de nos élèves dans leurs études et leur insertion.

Continuons à partager des valeurs pour notre École.

EN 1 MOT / DIVERSITÉ ET RICHESSE

CATHERINE DESCUBES

Présidente de l'Association Régionale de Directeurs des centres de formation d'apprentis (ARDIR) Poitou-Charentes

La création de la nouvelle Région offre pour nos Centres de Formation d'Apprentis, qui partagent l'ambition commune de développement de l'apprentissage, l'opportunité de travailler en synergie à une plus grande échelle, afin de permettre l'élargissement de l'offre de formation et de la diversité des parcours, ainsi que la coordination de la promotion de l'apprentissage à travers un réseau de développeurs ; de faire évoluer et d'optimiser, voire de construire, un nouveau modèle économique commun pour nos CFA.

Poitou-Charentes sera un véritable élément moteur pour le développement de l'apprentissage au sein de ce nouveau territoire.

EN 1 MOT / TERRE ATLANTIQUE

***Créée en 1982 avec la loi de décentralisation, la région Poitou-Charentes a marqué son histoire d'une empreinte identitaire particulièrement forte**, en s'appuyant notamment sur les richesses de son territoire et les savoir-faire de ses habitants. Elle a su conjuguer terroir et littoral, marier les contrastes pour développer une unité où l'attractivité constitue un atout essentiel du Poitou-Charentes.*

EMENI GALOUZI

Co-gérante de la Brasserie du Marais Poitevin (79)

Avec la création de la grande région, notre bière *Tête De Mule* se fait l'ambassadrice des valeurs qu'elle a à cœur de défendre pour conquérir tous les territoires emblématiques... du Poitou au bassin d'Arcachon puis Bayonne en passant par Sarlat et Limoges. La nouvelle région, c'est la convivialité, le partage, l'épicurisme...

La bière artisanale brassée au cœur du Marais Poitevin, environnement naturel préservé et paisible, doit son nom à l'animal emblématique de la région Poitou-Charentes autant qu'à l'obstination de celles et ceux qui ont cru en ce projet : produire une bière locale et de grande qualité.

EN 1 MOT / PARTAGE

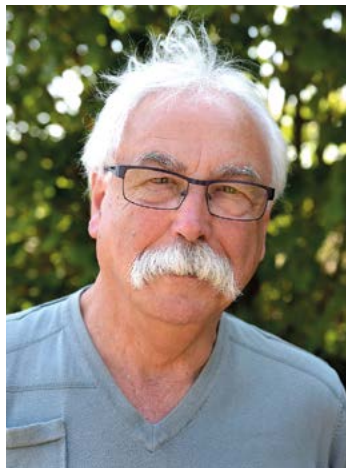

JEAN-JACQUES CHEVRIER

Spécialiste des langues régionales (86)

La nouvelle Région rayonnera si ses élus sont capables de proposer à leurs populations une réforme en profondeur, économique, technologique et environnementale, bases d'un nouvel art de vivre pour la future société à inventer.

Le Poitou-Charentes possède tous les atouts pour s'affirmer dans cette ambition collective. Mais pour ce faire, il faudra que ses représentants, à travers la gestion compliquée de cette recherche d'équilibre et d'harmonie, sachent afficher leur identité culturelle forte, celle portée par les habitants de cette région. Alors, pourra s'épanouir l'Aquitaine, au sein d'une véritable Europe. Derrière la désignation territoriale, il faut penser au gentilé qui identifiera la population.

EN 1 MOT / AQUITAINE

Les Présidents de la Région Poitou-Charentes

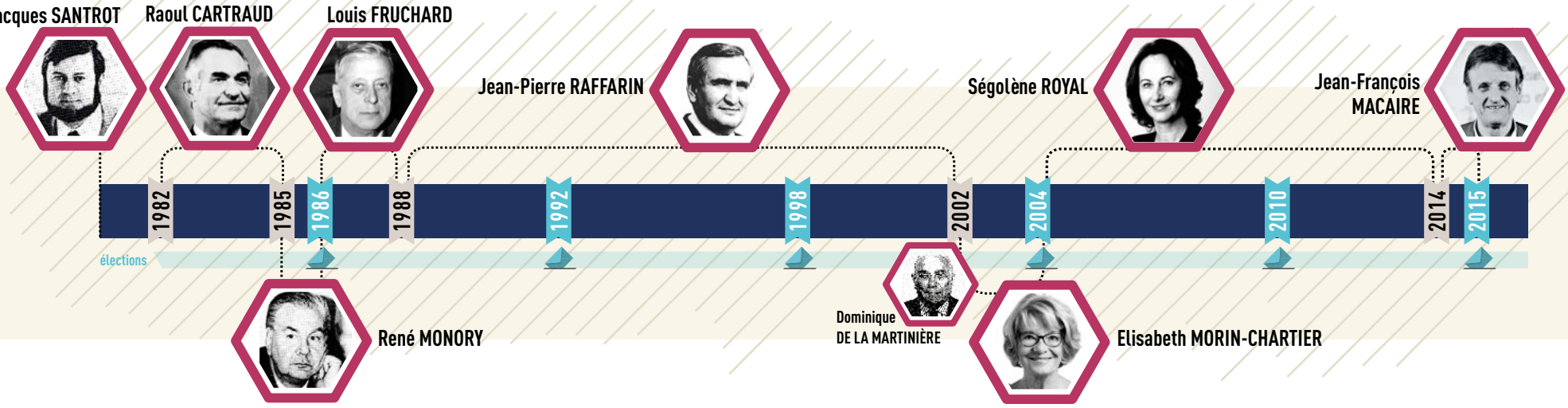

JEAN-MARIE AUGUSTIN

Professeur émérite de l'Université de Poitiers (86)

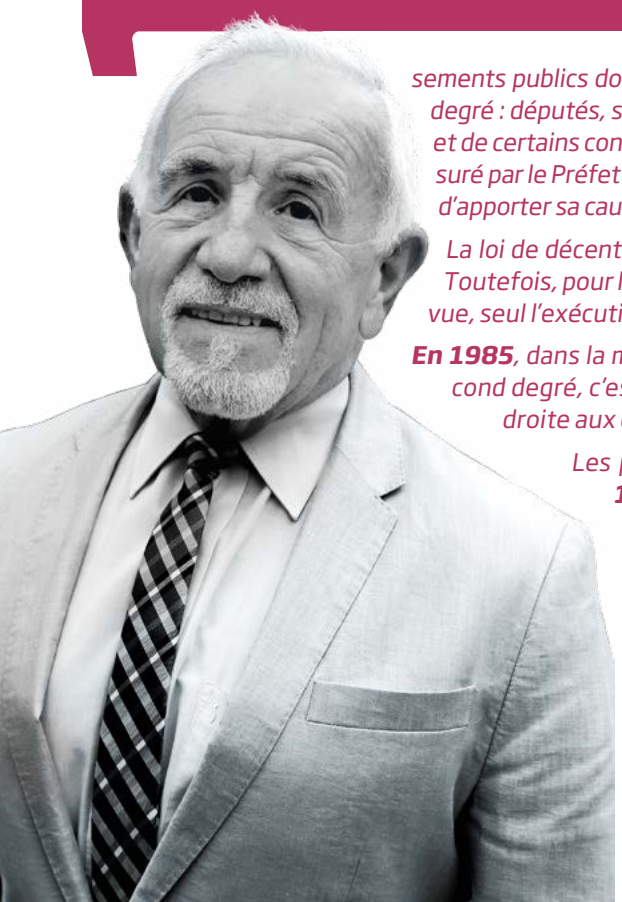

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, un arrêté de 1956 reconnaît 22 régions de programme, l'une d'entre elle est le Poitou-Charentes.

***En 1972**, les Régions deviennent des établissements publics dotés d'un organe délibérant, le Conseil régional composé d'élus du second degré : députés, sénateurs, maires des grandes villes, représentants des conseils généraux et de certains conseils municipaux. Ce Conseil régional a un Président, mais l'exécutif est assuré par le Préfet de région. En outre, les attributions du Conseil sont limitées, il se contente d'apporter sa caution et un financement complémentaire aux projets de l'État.*

*La loi de décentralisation de **1982** fait ensuite de la Région une collectivité territoriale. Toutefois, pour l'instant, l'élection du Conseil régional au suffrage universel n'est pas prévue, seul l'exécutif est transféré à son Président.*

***En 1985**, dans la mesure où les membres du Conseil régional sont encore des élus du second degré, c'est René Monory qui en assure la présidence à la suite de la victoire de la droite aux cantonales.*

*Les premières élections régionales au suffrage universel se déroulent **en 1986**. Par ses compétences, la Région joue désormais un rôle important en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, d'éducation, de formation professionnelle, de culture et de santé. Elle dispose, comme les autres collectivités territoriales, de l'autonomie financière et donc d'un budget qu'elle a pour mission de répartir dans les différents domaines. Les recettes proviennent de dotations de l'État et d'une fiscalité qui lui est propre.*

*Depuis 1986, la présidence de la Région Poitou-Charentes a été illustrée par **Jean-Pierre Raffarin** (1988-2002) et par **Ségolène Royal** (2004-2014).*

HENRI DE RICHEMONT

Conseiller régional de Poitou-Charentes (16)

Je remercie le Président Jean-François Macaire de m'ouvrir les colonnes du dernier journal de notre Région.

Elu depuis 1986, date à laquelle la Région Poitou-Charentes est devenue une collectivité territoriale et au moment où elle va fusionner avec les Régions Aquitaine et Limousin, je voudrais rendre hommage aux six présidents qui, pendant 29 ans, se sont succédés à la tête de notre Région et plus particulièrement à Jean-Pierre Raffarin dont j'ai été le vice-président délégué et qui a permis à la Région de prendre son envol.

Ma gratitude s'adresse également aux conseillers régionaux de la majorité et de l'opposition des mandatures successives avec qui j'ai aimé débattre dans le respect des idées de chacun, tous ayant à cœur la recherche de l'intérêt général.

J'espère que la nouvelle grande Région s'emparera de toutes les compétences que lui donne la loi pour continuer à accompagner le développement de nos territoires.

Parce que les associations, les clubs sportifs et les acteurs culturels composent un tissu identitaire essentiel *de notre territoire, que ce soit dans les quartiers ou en milieu rural, la Région Poitou-Charentes a souhaité leur laisser la parole. Quels enjeux pour demain ? Comment appréhender la nouvelle région ? Vous nous faites part de vos réflexions…*

LAURETTE BERTON

Présidente du Comité Départemental de Natation (79)

La création de cette nouvelle Région, la plus grande de France en superficie, suscite au départ de l'inquiétude : nous allons vers l'inconnu et l'inconnu effraie. Toutefois, pour nous Présidents de Comités départementaux, les dernières nouvelles sont rassurantes : nos interlocuteurs privilégiés que sont les Conseils Départementaux et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations gagneraient en pouvoir : nous avons besoin d'écoute proche.

Sur le plan purement sportif, la nouvelle Région pourra s'appuyer sur ce qui a été réalisé en Poitou-Charentes, notamment les aides aux sportifs et en direction de la pratique du sport chez les jeunes.

EN 1 MOT / L'AQUITAINE D'ALIÉNOR

pour être fidèle à l'Histoire

CHANTAL LUQUE

Directrice du Toit du Monde (86)

La reconnaissance. Le Toit du Monde est un centre social, équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et des familles et à la mixité sociale avec une attention particulière aux personnes fragilisées. Le Toit du Monde, comme les autres centres sociaux, souhaite être reconnu pour ce qu'il est et fait : lieu de services, espace de démocratie, espace d'actions collectives.

L'innovation. Par exemple associer plus fortement les citoyens et les citoyennes dans l'élaboration des politiques régionales.

La richesse du territoire. Urbain, rural, mer, terre…

EN 1 MOT / DIVERSITÉ

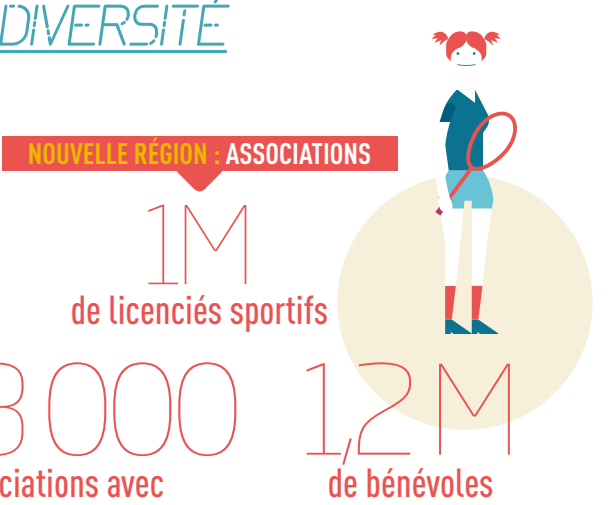

SANDRINE MARTIN

Déléguée régionale de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) (86)

L'AFEV est née de la volonté de lutter contre les inégalités dans les quartiers populaires, en générant des espaces d'engagement pour les jeunes, notamment pour les étudiants. La création de cette nouvelle Région peut nous permettre d'inventer de nouvelles solidarités sociales et territoriales.

A travers nos actions, nous constatons que nous devons lutter contre une nouvelle inégalité : l'absence de compétence numérique. Dans ce nouveau territoire, la région Poitou-Charentes est forte de sa capacité d'innovation en matière de numérique éducatif (Universités, CNED, CANOPE,…) et peut relever les défis de cette révolution numérique, que nous souhaitons porteuse de démocratie et de solidarité.

EN 1 MOT / SOLIDARITÉ

EXPRESSIONS LIBRES

Groupe Une énergie d'avance

La nouvelle Région Aquitaine–Limousin–Poitou-Charentes est une opportunité exceptionnelle pour asseoir et amplifier les politiques régionales en s'appuyant sur un territoire riche en diversité. Elle sera en effet plus forte que l'addition de ses trois composantes, à condition qu'elle ne soit ni leur juxtaposition ni leur dilution. C'est pourquoi une vision innovante de l'espace régional est défendue, avec une organisation décentralisée permettant de développer des pôles de compétences et des centres de décisions dans les actuelles capitales régionales. L'Etat a décidé une nouvelle organisation territoriale de ses services satisfaisante en installant trois directions majeures de la nouvelle région à Poitiers : la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et celle de l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE). En maintenant à Poitiers comme à Limoges un Rectorat, l'Etat a également décidé de conforter l'Académie de Poitou-Charentes et le rectorat de Poitiers. Cependant, Poitiers a vocation à accueillir le Rectorat de Région compte tenu de son histoire universitaire et des implantations des structures nationales du Ministère de l'Éducation Nationale. Ce choix permettrait alors de répondre à un intérêt général tout en favorisant la construction d'un territoire équilibré et solidaire.

Groupe Les centristes humanistes

Regroupant 12 départements et comptant près de 6 millions d'habitants, la nouvelle entité Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes sera la troisième Région la plus riche de France. Avec un PIB de 158 milliards d'euros, elle pèsera autant que des pays tels que la Nouvelle-Zélande ou le Koweït. Les enjeux de bonne gestion de ce nouvel ensemble seront donc passionnants, mais très exigeants, d'autant plus que les régions jouent un rôle clé dans le développement économique des territoires. Cela justifie que nos concitoyens s'intéressent aux élections régionales de décembre prochain.

Groupe Europe écologie - Les Verts

Cette réforme territoriale n'est pas la nôtre !
Le Gouvernement semble vouloir modifier l'implantation des services publics dans les territoires avec pour conséquence un éloignement des centres de décision, une concentration des services dans les grandes villes ainsi qu'une réduction des emplois. Pour nous, la modernisation de l'État doit contribuer à effacer les inégalités en matière de santé, d'éducation, d'action sociale, de justice, de mobilité, de logement, de culture, etc. La réforme doit contribuer à fournir des services et des activités en lien avec le développement des bassins d'emploi notamment en zone rurale.
Une décentralisation efficace doit se faire dans une Europe écologique, solidaire et démocratique qui garantisse la proximité avec les citoyens et qui apporte des réponses aux besoins et aux enjeux du quotidien de ses habitant(e) s.

Intergroupe Pour une nouvelle dynamique régionale

Le regroupement des Régions sera effectif dès janvier prochain. Nous avons, au fil des mois, dénoncé la méthode employée par les socialistes sans souci des vraies stratégies territoriales. Nous sommes prêts à prendre part à la construction de la future grande Région et à son développement. Toutefois bien entendu, nous continuerons de défendre l'identité des territoires du Poitou-Charentes afin que ceux-ci soient efficacement représentés et entendus au sein de cette nouvelle collectivité. Nous serons attentifs à une représentation territoriale des centres de décisions et des services de la grande Région et de l'État pour qu'aucun territoire ne soit lésé.

« Poitou-Charentes, notre Région notre fierté » est édité par la Région Poitou-Charentes - 15 rue de l'Ancienne Comédie - CS70575 - 86021 Poitiers Cedex. Tél. 05 49 55 77 00 - poitou-charentes.fr **Directeur de la publication** : A. Loubes. **Rédacteurs en chef** : N. Lanzi, C. Cibert. **Rédaction** : Région Poitou-Charentes. **Création & mise en page** : Région Poitou-Charentes. **Illustrations** : Agence Capsule. **Crédits photos** : © Région Poitou-Charentes, Françoise Roch / NR Patrick Lavaud / Fotolia / icsnaps Impression. **Impression** : IPS - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Dépôt légal : Octobre 2015. Numéro ISSN : 2425 - 8016. Tirage : 945 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Retrouvez la Région sur :